



LIGUE DE FOOTBALL DE LAGUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football

Membre de l'Union Caribéenne de Football Membre de la CONCACAF

Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98

Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 31 Août 2026 : Début de la séance 20h15

ORDRE DU JOUR :

- 1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT
- 2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 25 AOÛT 2026
- 3- CALENDRIERS FUTSAL
- 4- CALENDRIERS DES JEUNES U11 ET U13
- 5- CALENDRIERS FEMININ
- 6- MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS
- 7- WOMAN'S DAY CHALLENGE - ZONE GUYANE

Présents :

Steven CAROUPANAPOULLE ; Andral CHALOT ; Muriel HIGHT ; Bernadin MONIMONFOU ; Faufé DJABA ; Judes AGATHON ; Guy Grégory PRÉVOT ; Muriel ICARÉ-NOUREL ; Florentin POPIEUL ; Roberto EUGENE ; Patrick JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ; Yasmina MERILLE ;

Absents Excusés :

Franck JACQUET ; Sandrine ASDRUBAL ; Teed GASPARD ;

Absents :

Désiré Harold KAKAÏ ; Rollin BELLONY ; Yannick MARIEMA-HORTH ;

1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

- Dans le cadre des travaux du Collège des Présidents de Ligues, le Président de la Ligue de Football de la Guyane effectuera un déplacement à Dijon du 24 au 26 septembre 2026.

Dates du déplacement : Jeudi 24 septembre, Vendredi 25 septembre, Samedi 26 septembre 2026

2- VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 25 AOÛT 2026

Après échange et discussion.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le procès-verbal du comité directeur du 25 août 2026.

3- CALENDRIERS FUTSAL

Après présentation effectuée par le Président.

Après examen des calendriers des compétitions Futsal soumis à son approbation,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE

D'approuver les calendriers des compétitions Futsal pour la saison concernée ;

De mandater l'administration de la Ligue pour leur diffusion auprès des clubs et des commissions compétentes ;

De préciser que toute modification ultérieure demeurera soumise aux dispositions réglementaires en vigueur et aux nécessités d'organisation des compétitions.

4- CALENDRIERS DES JEUNES : U11 ET U13

Présentation effectuée par le Président et Mme Muriel Hight.

Après échanges et discussions sur les projets de calendriers des compétitions U11 et U13,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE

De valider les calendriers des compétitions U11 et U13 pour la saison concernée ;

D'autoriser leur diffusion auprès des clubs afin de recueillir leurs éventuelles observations ;

De fixer la date limite de retour des clubs au vendredi 4 septembre 2026 à 00h00, délai de rigueur ;

De préciser qu'à l'issue de cette échéance, et sauf observations majeures dûment motivées, les calendriers seront considérés comme définitivement adoptés et applicables.

5- CALENDRIERS FEMININ

Madame Muriel ICARE-NOUREL, 2ème Vice-Présidente, présente le projet d'évolution du calendrier du Championnat Seniors Féminin.

Dans le souci de renforcer l'intérêt sportif de la compétition, d'augmenter le temps de pratique des joueuses et d'offrir davantage de rencontres aux clubs engagés, il est proposé d'intégrer, à la phase régulière du championnat une phase complémentaire dite « belle ».

Cette évolution permettrait l'ajout de cinq (5) journées supplémentaires au calendrier sportif, portant ainsi le nombre total de journées du Championnat Seniors Féminin de dix (10) à quinze (15).

Cette formule contribuerait à une meilleure préparation des équipes, à une valorisation accrue de la pratique féminine et à un renforcement de la dynamique compétitive du championnat tout au long de la saison.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider l'intégration d'une phase de « belle » au calendrier du Championnat Seniors Féminin, portant ainsi le nombre total de journées de compétition de dix (10) à quinze (15) pour la saison concernée.

CHARGE les services compétents de mettre à jour et de diffuser le calendrier officiel auprès des clubs engagés.

6- MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS

Le Président présente les demandes d'engagements complémentaires reçues après la validation initiale :

- Red Star : engagement d'équipes en U9, U11 et U13 ;
- Joyeuse de Montjoly : engagement d'une équipe U13 à compter de la phase 2 ;
- Geldar de Kourou : engagement d'une équipe 2 en U17.

Après échanges et discussions sur les conséquences organisationnelles et calendaires de ces demandes,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DECIDE

De valider l'intégration des engagements complémentaires suivants :

- Red Star en U9, U11 et U13 ;
- Joyeuse de Montjoly en U13 à compter de la phase 2 ;
- Geldar de Kourou avec une équipe supplémentaire en U17 ;

De préciser qu'aucune nouvelle demande d'engagement ne pourra être acceptée pour les compétitions concernées à compter de la présente décision ;

De maintenir toutefois la possibilité d'intégrer de nouvelles équipes lors de la phase 2 des compétitions U11 et U13, sous réserve des disponibilités de créneaux et de la capacité d'organisation des rencontres.

CHARGE les services administratifs et les commissions compétentes de procéder à la mise à jour des calendriers et des engagements officiels.

7- WOMAN'S DAY CHALLENGE - ZONE GUYANE

Le Président informe les membres du Comité Directeur que les organisateurs du Women's Day Challenge (WDC) sollicitent la Ligue de Football de la Guyane quant à la possibilité d'accueillir et d'organiser cet évènement sur le territoire guyanais.

Après échanges et discussions sur les enjeux sportifs, promotionnels et organisationnels liés à cette manifestation,

LE COMITE DIRECTEUR

À la majorité des membres présents,

DÉCIDE

De valider le principe de l'organisation du **Women's Day Challenge – Zone Guyane** en partenariat avec la Ligue de Football de la Guyane ;

De mandater le Président et l'administration de la Ligue pour engager les démarches nécessaires auprès des organisateurs et des partenaires institutionnels concernés afin d'obtenir budget prévisionnel et présentation détaillée des modalités d'organisation ;

D'autoriser l'organisation du **Women's Day Challenge** à réaliser la mise en place du dispositif organisationnel, logistique et financier nécessaire à la bonne tenue de l'évènement ;

De solliciter l'appui du département futsal pour maintenir des échanges réguliers avec l'organisation du **Women's Day Challenge** ;

De programmer la présentation des éléments attendues d'ici la fin du mois d'octobre.

La Ligue de Football de la Guyane s'engage à prendre contact avec le Suriname et l'Amapa afin qu'une équipe de chaque territoire puisse faire le déplacement en Guyane.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève le 31/08/2026 à 23h45.

Le Secrétaire Générale Adjoint

Andral CHALOT

Le Président

Steven CAROUPANAPOULLE

